

Pauvreté et intervention sociale en milieu agricole et rural

Alexandre Pagès

Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

23 Mai 2017 - 11h30-12h45

Bonjour à tous,

Je souhaite tout d'abord remercier les organisateurs de m'avoir invité à débattre dans cette belle salle du Conseil Régional de Bourgogne-Franche Comté en vue de faire le point sur les recherches conduites au sujet de la pauvreté et de l'intervention sociale en milieu agricole et rural.

L'idée générale de mon propos sera d'apporter quelques éclairages mais aussi des outils, des méthodes pour créer les conditions d'un partage de connaissances, y compris avec des acteurs locaux, des centres de formation, des professionnels et différents organismes qui travaillent au contact des plus fragiles ou élaborent et mettent en œuvre les dispositifs qui leur sont destinés.

Pour ce faire, mon exposé se déroulera en 3 temps.

Je reprendrai très brièvement quelques éléments quantitatifs (ils ont été pour une bonne part déjà présentés par mon prédécesseur à cette tribune) avant de m'intéresser davantage aux approches qualitatives et m'orienter vers des considérations portant sur l'intérêt que nous aurions aussi à poursuivre le développement de recherches en matière d'intervention sociale dans les espaces ruraux de notre région.

Méthodes quantitatives et approches qualitatives.

Intérêt et complémentarités.

Quand nous étudions les espaces ruraux, les mondes ruraux, nous devrions prendre en considérations une variété de configurations locales, tout en distinguant les populations agricoles et non agricoles car les étalons de mesure de la pauvreté et les modes d'intervention diffèrent sensiblement puisqu'il existe une protection sociale spécifique parmi les ménages d'exploitants et de salariés agricoles.

Alors que des travaux ont déjà été conduits en France au sujet des inégalités de revenu au sein de la profession agricole (je pense notamment aux recherches qui avaient tout d'abord été réalisées autour de Gwénael Jégouzo à l'INRA de Rennes et ensuite à Dijon), des données recueillies plus récemment dans le cadre des *enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux* soulignent très bien la présence d'écarts de revenu au sein de la profession agricole et d'importantes fluctuations d'une année à l'autre.

En 2014, au sein des ménages relevant de la MSA, 6 personnes sur 10 vivaient dans un foyer fiscal dont les ressources étaient inférieures à 20.000 euros par an.

De même, d'après les données qui m'ont été aimablement transmises par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole, les effectifs de personnes résidant des ménages ayant déclaré des revenus inférieurs au montant des deux premiers déciles (soit moins de 13 640 euros annuels) correspondaient à 43,2 % du total des assurés sociaux du régime agricole. Parmi eux, nous retrouvons des actifs, mais aussi des retraités, malgré une baisse significative du nombre de personnes âgées bénéficiant du minimum vieillesse.

La situation matérielle et les revenus des salariés, et en particulier des ouvriers agricoles est bien plus difficile à saisir d'un point de vue statistique car les nomenclatures de la MSA et de l'INSEE ne sont pas identiques.

Par exemple, on constate de faibles revenus chez les travailleurs occasionnels de l'agriculture, mais ces derniers sont plus généralement couverts par la CAF et le régime général. Il y a ici des différences de salaires entre hommes et femmes et des situations où ces salariés alternent des périodes travaillées et des périodes chômées. Cette flexibilité concerne notamment le secteur de la viticulture (des études sont actuellement conduites dans le Bordelais) et dans les cultures spécialisées, les fruits et légumes, dans les principales régions de production. Cette année, le gel tardif provoquera certainement des dégâts, y compris sur le volume global de l'emploi saisonnier.

A la campagne, la précarité économique concerne à présent une population composite car les agriculteurs n'y sont plus majoritaires et parce que les ménages appartenant aux catégories sociales les plus modestes (et en particulier les ouvriers et des retraités ayant de faibles pensions), y sont à présent plus nettement représentés que dans les grands centres urbains. Le taux de chômage est par contre très variable d'un département à l'autre.

Dans ces conditions, on constate malgré tout une variété de configurations locales, avec l'existence de poches de pauvreté persistantes. Cela a déjà été montré dans l'exposé précédent, avec, dans notre région, le cas du département de la Nièvre et certains cantons ruraux de la Haute Saône et de la Saône et Loire. Concernant les taux de pauvreté, nous nous situons malgré tout dans la moyenne nationale, légèrement au-dessus.

Globalement, la pauvreté se situerait plus fréquemment aux deux extrémités du parcours des âges en raison d'un basculement progressif (et cela depuis le début des années 1970, date à partir de laquelle on dispose de données statistiques) des générations les plus âgées vers les générations les plus jeunes faisant donc du rapport à l'emploi et à la protection sociale une variable très importante dans l'analyse plus générale de la pauvreté en France.

De même, il ne faut pas oublier les effets sur la santé et le bien-être. Par exemple, les indicateurs produits par l'INSERM ou encore par les Observatoires régionaux de Santé donnent un bon aperçu des déterminants sociaux de la santé et du rapport aux soins. Ces données permettent d'aller au-delà des analyses socio-économiques en tentant de mesurer concrètement les effets de la précarité, mais aussi celui de l'isolement social, sur la santé et le bien-être des populations.

Chez les agriculteurs des travaux réalisés en sociologie et en psychologie sociale soulignent l'existence d'une forte charge mentale, y compris dans des exploitations modernisées. L'intensification de la production peut aussi avoir des effets sur l'équilibre psychologique et la vie familiale. On constate enfin un taux de suicide élevé, notamment chez les éleveurs. Au-delà de ces situations tragiques, ce phénomène pourrait-être (me semble-t-il) étudié en tenant compte des effets de la déstructuration des sociétés paysannes sur les destins individuels. Une thèse de doctorat en sociologie, en préparation à Paris et Dijon – je pense bien entendu aux travaux de Nicolas Deffontaines – nous en dira bientôt davantage.

Pour autant, l'environnement proche est-il vraiment protecteur ? Les réseaux d'interconnaissance sont-ils véritablement mobilisés en cas de coup dur ? Quelles sont finalement les formes d'adaptation en présence de faibles ressources financières ou d'une instabilité de statut ?

Pour tenter de répondre à ces questions difficiles, les approches qualitatives ne doivent pas être négligées car elles sont le moyen de produire des données complémentaires au sujet des supports sur lesquels ces personnes pourraient s'appuyer.

Suite aux enquêtes que j'ai pu mener à leur contact, d'autres travaux ont été réalisés en faisant appel aux témoignages des intéressés (Roche, 2016) ou en se concentrant plus précisément sur la perception qu'en ont les travailleurs sociaux (Lambert, Lyet et Valle, 2009).

En dépit de quelques différences sur le plan théorique et méthodologique, le point commun de ces études réalisées dans des régions au caractère rural assez prononcé a été d'analyser une diversité de situations en recueillant le point de vue de ceux qui sont directement confrontés à ces réalités quotidiennes. Alors que certaines personnes bénéficient de solidarités familiales ou n'ont pas le sentiment d'être isolées, d'autres au contraire se replient sur leur espace domestique en limitant les contacts avec l'extérieur de peur de porter une étiquette.

Si, le plus souvent, elles doivent opérer des choix, dans leur budget, entre différents postes de dépense (c'est notamment le cas pour leurs déplacements, le chauffage, l'entretien de leur habitation), on constate qu'ils attendraient parfois un certain temps avant d'entreprendre des démarches administratives et de bénéficier d'un accompagnement social (***lire un témoignage figurant dans le livre***).

Sachant que des problèmes de santé, y compris de santé mentale, ou un handicap, se cumulent souvent avec des problèmes matériels, leur repérage nécessite donc un bon maillage associatif et des collaborations entre les travailleurs sociaux et les professionnels de santé pour prévenir d'éventuels comportements à risque.

Or, dans les cas les plus extrêmes, les enquêtes que j'ai pu conduire (ainsi que le travail réalisé sous la direction de trois chercheurs de l'IRTESS autour de Philippe Lyet) ont montré que dans les cas extrêmes les plus pauvres, y compris certains jeunes adultes ayant peu de qualifications, seraient pris au piège d'une double réclusion. L'une serait provoquée par l'isolement, l'autre serait plutôt liée au fait qu'en étant pris en charge par des travailleurs sociaux, ces personnes vulnérables - **les fragiles** de la typologie proposée par Serge Paugam dans le cadre de ses publications portant sur la disqualification sociale (Paugam, 1991) puis dans nos enquêtes conduites sur le terrain (Pagès, 2004) - devraient accepter d'être considérées comme étant des « assistés » aux yeux des autres.

▀ **Rendue visible, la pauvreté en milieu rural aurait-elle changé de visage ?**

Des formes d'adaptation différenciées et des effets de milieu.

Il existerait de mon point de vue des effets de milieu tout en sachant bien qu'une certaine **opacité** entoure encore certaines situations. Dans le but de les analyser, il m'avait en effet fallu me pencher sur la façon dont la pauvreté est vécue au quotidien, tout en sachant bien l'isolement des individus et les distances d'accès aux services sociaux et aux professionnels de santé pourraient constituer un facteur aggravant.

Dans la continuité d'une publication collective, pourtant déjà datée, qui avait été consacrée à ces sujets (Maclouf, 1986), nous avons également formulé une série d'hypothèses de travail.

En milieu rural, on distinguerait, d'une part, des situations de pauvreté que nous pourrions qualifier de traditionnelles (l'analyse des situations est ici mise en regard avec la déstructuration des sociétés paysannes ou le maintien de mécanismes de reproduction sociale) et, d'autre part, des situations qui concernent des personnes plus jeunes et qui occupent de « petits boulots » ou alternent des périodes travaillées et des périodes chômées tout en faisant valoir leurs droits à la protection sociale.

Ces **employables immédiats**, nous les retrouvons, soit parmi les bénéficiaires de l'assurance-chômage, soit dans des secteurs d'activité variés, dans l'agriculture, l'industrie ou le bâtiment, le commerce de détail, l'hôtellerie-restauration ou les services à la personne. Ils sont particulièrement nombreux dans les espaces ruraux qui ont connu une augmentation de leur population ou qui, à l'instar du pourtour méditerranéen, des Alpes et des Pyrénées, sont aussi des régions touristiques. Inversement, les régions moins attractives ont une économie moins saisonnière et donc un marché du travail moins fluctuant, ou saisonnier. Parce qu'ils occupent emplois successifs ou à temps partiel, les employables immédiats se caractérisent cependant par une instabilité de statut, avec des situations de **précarité** assez proches de celles qui ont été présentées ou débattues dans des travaux de recherche et de prospective portant sur la mise en œuvre des politiques de l'emploi et l'évolution des référentiels de l'action publique. Les mondes ruraux seraient-ils pour autant des espaces vécus prévenant l'exclusion ?

En milieu rural, il existe des singularités. L'environnement local se présente le plus souvent sous la forme d'un système d'interconnaissance mais les habitants se caractérisent par des appartenances multiples sur le plan social ou culturel en raison notamment de l'arrivée de nouvelles populations, des mobilités résidentielles et des aspirations de certaines familles (jeunes couples et retraités) à accéder à la propriété individuelle. Dans ces communes rurales, y compris en zone péri-urbaine, des sociologues soulignent néanmoins la présence d'un « capital d'autochtonie » favorisant l'inscription des individus sur un territoire, dans un réseau familial (à moins que les liens familiaux soient distendus) et la mise en place d'échanges de services entre voisins ou au sein de la parentèle élargie quand elle réside à proximité.

Enfin, des néo-ruraux se sont installés dans des espaces de faible peuplement. C'est notamment le cas dans de petits villages de l'arrière-pays méditerranéen et des zones de moyenne montagne qui avaient été vidées de leur population en raison d'un fort exode rural (Auvergne, Cévennes, Alpes de Haute-Provence, Pyrénées) On les rencontre aussi parmi les bénéficiaires du RSA mais certains souhaiteraient parfois s'établir à leur compte ou s'installer comme agriculteurs ou éleveurs sur de petites surfaces. Dans ces conditions, y aurait-il des formes de discrimination puisque tel est le thème abordé ici, aujourd'hui. Ou au contraire, les espaces ruraux, et en particulier les espaces ruraux de faible peuplement seraient-elles, pour eux, un refuge ?

La question est bien entendu difficile. Nous dirons simplement – et en fonction des éléments que nous avons pu recueillir dans le cadre de l'enquête que nous avons conduite dans les cantons ruraux du Nivernais et du Morvan - que certaines personnes, y compris parmi les bénéficiaires de prestations sociales et familiales, avaient décidé de s'installer à la campagne dans un but de se rapprocher de leur famille, de renouer des liens ou bien encore pour des raisons de santé. Certains s'initient parfois même à l'agriculture, d'autres à l'artisanat d'art. Parfois perçus comme étant des marginaux en raison de leur style de vie ou en référence à leur pass, ils parviennent néanmoins à constituer des réseaux d'entraide. D'autres, enfin, sont parfois même obligés, faute d'emplois à pourvoir à proximité, d'effectuer de longs trajets pour occuper des emplois, y compris des emplois en intérim dans le commerce ou l'industrie.

Ce qui caractérise les personnes aux parcours de vie les plus atypiques est leur discours spontané, parfois contre les institutions, mais en tout cas contre « le système ». Qualifiés de « **rebelles** » dans notre enquête sociologique, certains d'entre eux parvenaient à investir le secteur associatif et souhaitaient s'investir dans la vie culturelle. Des personnes rencontrées souhaitaient plutôt, dans le droit fil du retour à la terre et avec des ressources financières limitées, investir des créneaux et des filières délaissées par l'agriculture et l'élevage intensif en essayant de s'intégrer à des circuits courts.

Pour autant ces personnes (dont les profils sont vraiment bien très différents) d'une protection rapprochée des services sociaux et bénéficient-elles d'un accompagnement adapté ? Est-on en mesure de mesurer l'impact des actions conduites au niveau local ? Comment tenir compte de travaux, en particulier dans le domaine de la sociologie des politiques sociales pour effectuer une analyse plus approfondie des leviers d'intervention en milieu agricole et rural ?

De l'intérêt de produire des savoirs portant sur l'intervention sociale en milieu rural

En milieu rural, il convient de distinguer l'intervention sociale en milieu ouvert et le suivi réalisé en institution.

La littérature spécialisée en témoigne : c'est plutôt en milieu rural, à proximité de la nature, en bord de mer ou dans des villages de montagne qu'avaient été implantés les tout premiers établissements médico-sociaux. On mettait l'accent sur les bienfaits d'un environnement jugé plus « sain » dans la continuité de ce qu'on appellera plus tard l'éducation en plein air.

Influencée par les discours de la profession médicale et les administrations centrales, l'implantation de ces institutions (qui concernaient également des orphelins, des mineurs délinquants et des adultes atteints de troubles psychiques) était pensée en rupture avec l'environnement familial antérieur. Ont également été concernés des enfants et des jeunes atteints de tuberculose, puis, y compris après le vote de la loi de 1975 portant sur le handicap, des adultes présentant une déficience intellectuelle ou un handicap moteur.

Même si de nombreux établissements sanitaires ont définitivement fermé leurs portes ou se sont parfois orientés vers la réadaptation fonctionnelle – la tendance actuelle n'est plus de rompre le lien familial –, nombreux sont les établissements toujours situés dans des espaces de faible peuplement. Ils peuvent être localement les principaux employeurs en ayant fixé sur place des salariés du secteur sanitaire et social : infirmiers, éducateurs spécialisés, personnel d'entretien, AMP, moniteurs éducateurs....

A la différence de ces implantations d'établissements spécialisés, l'intervention sociale dite en milieu ouvert sociale dite en milieu ouvert et les services et équipements destinés à la population locale ont été longtemps organisés par et autour de la profession agricole, laquelle dispose toujours d'une protection sociale autonome et de services spécifiques dans le cadre des caisses de MSA. Pour autant, l'introduction de la décentralisation ayant transféré aux départements au milieu des années 1980 le rôle de chef de file de l'action sociale, tout comme la présence d'associations donne à voir une variété de configurations locales notamment liées à des compromis institutionnels. Cependant, on a constaté sur le terrain l'implantation d'antennes sociales départementales où des travailleurs sociaux assurent des permanences. Le développement de maisons de services publics a été particulièrement important dans les années 1990 et 2000, tout comme le maintien ou le développement d'associations s'appuyant sur des bénévoles et venant en aide aux plus pauvres comme le Secours Populaire, le Secours Catholique ou les Restos du Coeur. Dans les bourgs ruraux, on doit également souligner la présence d'action visant la rénovation des logements ou la lutte contre la précarité énergétique.

Les municipalités (via leur CCAS) peuvent jouer un rôle d'appoint même si elles ne disposent que très rarement de personnels dédiés. Une enquête est d'ailleurs actuellement lancée par la DREES, le service des recherches du Ministère des Solidarités et de la santé en vue d'évaluer plus finalement, les actions conduites par les communes et les intercommunalités (enquête ASCO). Elle permettra vraiment de mesurer la variété des actions conduites sur le terrain ainsi que d'apprécier le niveau de leur engagement financier.

S'agissant du monde rural – qui sera plus spécifiquement abordé dans le cadre de cette recherche interministérielle – force est de reconnaître que la production de connaissances est généralement assurée en France par des chercheurs et des enseignants-chercheurs provenant de différentes disciplines en sciences humaines et en particulier par des économistes, des sociologues, des géographes, dans les universités, au CNRS, à l'INRA ou ailleurs. Il existe enfin de nombreux travaux plus ethnographiques, lesquels reposent généralement sur des monographies locales.

S'agissant maintenant et plus spécifiquement du travail social, et à la différence d'autres pays (je pense notamment en particuliers à des collègues québécois qui conduisent actuellement des travaux de recherche qui sont également proches de nos préoccupations), les savoirs ne sont pas majoritairement issus des milieux académiques (universités, laboratoires de recherche) mais ils sont plutôt co-construits avec des professionnels qui travaillent au contact des populations ou sont chargés de développement local. Mais ils peuvent également s'appuyer sur des formations destinées à de jeunes étudiants qui se destinent aux métiers du travail social ou à des personnels déjà en poste qui occuperont des fonctions d'expertise ou d'encadrement. Il s'agit notamment des étudiants préparant le DEIS.

Des expériences de recueil de données doivent être soulignées. Même si elles s'étaient longtemps focalisées sur les quartiers d'habitat social et les grandes villes, des expériences de recherche-action commencent néanmoins à couvrir des zones rurales. Comme c'est le cas à l'IRTESS de Bourgogne qui a contribué (avec la FNARS) à produire des savoirs portant sur la précarité en milieu rural, elles peuvent également mobiliser des étudiants/stagiaires sous la forme d'enquêtes-école, l'objectif pédagogique de ces travaux de groupe restant au demeurant de faire découvrir les « problèmes » spécifiques rencontrés sur ces territoires, la perception que les travailleurs sociaux peuvent avoir de la précarité (ce terme est préféré à celui de pauvreté) et la découverte des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, les administrations, les collectivités locales et les organismes de protection sociale.

Nous le faisons également au sein du département Carrières sociales de l'UT de Belfort-Montbéliard (et dans lequel j'assure actuellement la majeure partie de mes enseignements), des éclairages sont apportés sur les évolutions législatives les plus marquantes tout en mettant particulièrement l'accent sur la méthodologie de projet.

Il s'agit alors, pour nos étudiants, de découvrir des actions conduites en direction de tel ou tel public : les enfants et les jeunes, les retraités disposant de faibles pensions, les « travailleurs pauvres », les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires d'un revenu minimum, les jeunes diplômés en voie d'insertion, les personnes en situation de handicap ou d'invalidité etc.

À la lumière d'une étude que j'ai coordonnée, il y a 4 ans maintenant, avec des collègues du Département Carrières sociales de l'IUT de Figeac et avec le soutien du service des recherches de la CNAF), la profession exercée et le statut occupé influencerait la perception de l'environnement de travail. En fait, les assistants de service social auraient plutôt tendance à souligner l'importance des difficultés rencontrées par les usagers des services sociaux tout comme leur isolement. Certains considèrent que les espaces ruraux seraient un refuge pour les « exclus du système ». Inversement, d'autres catégories de travailleurs sociaux et d'intervenants sociaux (les éducateurs spécialisés, des animateurs socio-culturels encadrant des enfants et des jeunes, des conseillers en gérontologie, des chargés de développement local), tout comme les élus locaux, souhaiteraient visiblement renvoyer une image plus positive en soulignant les potentialités de leur territoire et les projets qu'ils élaborent (Pagès et al., 2013).

Au-delà de ces différences d'appréciation, on observerait un changement d'attitude vis-à-vis de l'assistance et, plus largement vis-à-vis des mécanismes de redistribution. Alors que l'opinion publique considèrerait qu'il était du devoir de la collectivité de venir en aide aux plus démunis, on met plus souvent en avant le fait qu'ils doivent fournir la preuve du bien-fondé de leurs démarches et certains souhaiteraient introduire des contreparties au versement des prestations sociales.

Si on s'en tient aux résultats de cette étude, qui mériteraient d'être affinés, des professionnels de l'action sociale considèrent que, malgré l'impact de la crise économique sur les conditions de vie des ménages, les espaces ruraux seraient en voie de recomposition et de métamorphose. Des démarches participatives se fondant sur les méthodes de l'éducation populaire ont été introduites. Des projets innovants ont eu pour visée de jeter un pont entre l'insertion des personnes en difficulté et le développement local. Dans une commune, la présence de services publics de proximité serait un facteur d'attractivité favorisant le maintien de la population et l'installation de jeunes couples ayant des enfants en âge d'être scolarisés. Alors que les ménages qui y résident ont souvent de faibles revenus, ces espaces ruraux (eux-mêmes longtemps qualifiés de « fragiles » par les professionnels de l'aménagement du territoire) ne seraient donc pas forcément les moins dynamiques sur le plan de l'action sociale et du développement local.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Bibliographie succincte :

Baronnet, J. (2014). Étude sur l'invisibilité sociale : un enjeu de connaissance des personnes pauvres et précaires. La lettre de l'ONPES, n°4, pp.1-6.

Berthod-Wurmser, M., Ollivier, R. et al. (2009). Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural. Paris : La Documentation française, Rapport IGAS n°RM2009-102P / CGAAER, n°1383.

Boulineau, E. et Guy, F. (2015). L'espace rural : un oublié des mesures européennes de lutte contre la pauvreté ?, Pour, n°225, pp. 41-47.

Grésillon, E., Alexandre, F. et Sajaloli, B. (2016). La France des marges : Paris. Colin.

Hochedez, C. et Mialocq, M. (2015). Précarités et marginalités en milieu rural, Pour, n°225, pp.19-25.

Lambert, G., Lyet, P. et Valle, M. (2009). De la fragilité à la réclusion et de l'assistance au développement territorial. Étude sur les processus d'exclusion et d'insertion en milieu rural. Dijon : IRTESS de Bourgogne et FNARS.

Mairie-Conseils (2015). Les projets de territoire : une réponse à la précarité en milieu rural ?, Paris : Actes du Séminaire du 24 Octobre 2013, Bagnolet, Unccas et CCMSA.

Pagès, A. (2012). La pauvreté en milieu rural. Toulouse : P.U.M., (1ère éd., 2004).

Pagès, A. (2013). L'intervention sociale en milieu rural, Informations sociales, n°179, pp. 97-112.

Pagès, A., Vachée, C. et al. (2014). L'intervention sociale en milieu rural. Le point de vue des professionnels. Paris : Dossier d'étude de la CNAF, n°171.

Paugam, S. (2005). Les Formes élémentaires de la pauvreté. Paris : PUF.

Simmel, G. (1998). Les pauvres. Paris : PUF, Coll. « Quadrige », (1ère éd., 1907).

Présentation de l'intervenant :

Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté, Alexandre Pagès enseigne au sein du département Carrières sociales de l'IUT de Belfort-Montbéliard. Membre du laboratoire C3S, ses travaux de recherche portent principalement sur les phénomènes de pauvreté et l'analyse sociologique des politiques sociales.

Après avoir publié une seconde édition de son ouvrage portant sur la pauvreté en milieu rural (Toulouse, PUM, 2012), dirigé un ouvrage collectif portant sur l'histoire de l'assistance (*Giginta. De la charité au programme social*, PUP, 2013), il a dirigé ou codirigé d'autres publications comme :

L'Intervention sociale en débats. Nouveaux métiers, nouvelles compétences?, Bruxelles, EME, Intercommunications, 2014.

L'intervention sociale en milieu rural. Le point de vue des professionnels. Dossier d'étude de la CNAF, 2014, n°171.

Le monde rural entre permanences et mutations, EME, Intercommunications, 2016.

Alexandre Pagès est membre du Comité d'orientation du réseau de recherche thématique n°6 (Politiques sociales, protection sociale et solidarités) de l'Association française de sociologie.